

BUDGET 2018 CPAS

C'est avec fierté que M. **Cornelis** présente ce soir son quatrième budget du CPAS.

Il remercie son prédécesseur et mentor en politique, M. Jean-Luc Vanraes, sans lequel il n'aurait jamais été amené à siéger au sein du Conseil communal ou du CPAS.

Il tient à remercier le secrétaire et le personnel du CPAS pour cette note politique particulièrement vigoureuse et les nécessaires efforts budgétaires qui ont été accomplis.

Le CPAS d'Uccle est exemplaire : en moyenne, chaque mois donne lieu au paiement de 1.000 revenus d'intégration (RI) et à l'organisation de 1.500 entretiens avec les allocataires sociaux. En 2017, l'aide fournie par le CPAS touchait un total de 4.964 personnes, dont 1.711 bénéficiaient du revenu d'intégration. Près de 13.000 notifications ont été effectuées l'année passée, ce qui représente une augmentation de plus de 11 % par rapport à 2016.

Le CPAS d'Uccle assure un accueil correct des usagers, qui bénéficient aussi, le cas échéant, de l'accompagnement d'une cellule énergie, d'une cellule logement et même d'une cellule culturelle.

La réforme des projets individuels d'intégration sociale (PIIS) a aussi été étendue à tous les usagers, ce qui responsabilise davantage les services en faveur de la réintégration la plus complète possible de cette population.

Le CPAS d'Uccle dispose également de 46 places pour réfugiés politiques dans le cadre de 5 Initiatives locales d'accueil (ILA).

L'antenne sociale confirme son rôle d'accompagnateur et d'intégrateur social, puisque des cours d'alphabétisation, des ateliers d'informatique, des ateliers citoyens et des ateliers de couture y sont organisés.

Le service pour la réintégration sociale et professionnelle est aussi un bel exemple des efforts fournis par le CPAS et il y a une bonne collaboration au sein de la Maison de l'Emploi entre les services de Mme l'Echevin Delwart, l'ALE ucquoise (Agence locale pour l'Emploi) et Actiris.

L'offre du centre de distribution alimentaire gratuit a pu être élargie grâce à l'apport de nouveaux partenaires.

Grâce à un meilleur soutien, le centre d'accueil pour enfants a pu préserver sa capacité d'accueil et est donc en mesure d'encadrer 33 enfants.

Le terrain du Moensberg a pu être valorisé grâce à l'aménagement de 6 appartements à basse énergie sur ce site.

Parmi les initiatives prévues pour 2018, il convient de citer la fusion des services d'aide à domicile, la mise en place d'une halte-garderie afin de faciliter la recherche d'emploi des parents, l'étude visant à l'établissement d'une maison d'accueil pour parents seuls sur le site Alseberg, et naturellement l'harmonisation et la fusion des deux maisons de repos du site Nekkersgat, pour lesquelles le permis de bâtir a été délivré par la Région à la fin du mois de décembre 2017.

Le CPAS va poursuivre la modernisation, la rationalisation et la digitalisation de ses services sociaux et administratifs, notamment celui de la recette.

Le centre de distribution alimentaire gratuit tentera de relever de nouveaux défis logistiques dans la perspective d'une plus grande collaboration avec les communes voisines.

Cette politique a pu être menée dans le cadre d'un budget qui tient scrupuleusement compte du plan de croissance triennal et qui intègre donc une dotation communale de 15.952.355 €.

Le budget total du CPAS s'élève à environ 70 millions, dont près de 50 sont consacrés au budget d'exploitation et 20,5 au budget d'investissement.

M. Cornelis signale encore que le montant prévu pour le budget de redistribution s'élève à 18,5 millions d'euros, soit 2,5 millions de plus que la dotation communale.

Les efforts budgétaires ont surtout été accomplis dans le domaine des dépenses de fonctionnement grâce à des gains résultant d'un surcroît d'efficacité.

M. Cornelis précise que le budget consacré à l'intégration professionnelle a bénéficié d'une hausse de 5 %, grâce à laquelle le CPAS est tout à fait en mesure de s'inscrire dans l'extension de l'enveloppe régionale dévolue aux « article 60 ».

M. Wyngaard rappelle que le CPAS joue un rôle essentiel pour les écologistes, comme pour tous les autres groupes politiques du Conseil communal. Il remercie M. Cornelis pour les documents précis et détaillés qui ont été transmis.

Cependant, M. Wyngaard manifeste une certaine inquiétude face à la croissance de la paupérisation au sein de la population ucloise, même si l'ampleur de ce phénomène n'atteint pas à Uccle les proportions observées dans d'autres communes bruxelloises.

Souhaitant agir de manière cohérente, le groupe Ecolo optera pour l'abstention lors du vote de ce budget, comme l'ont fait ses représentants au Conseil de l'action sociale.

M. Wyngaard souhaiterait obtenir des éclaircissements sur les points suivants.

Pourquoi le bureau du CPAS ne s'est-il toujours pas réuni, alors que dans les autres CPAS, il est d'usage que cet organe interne se réunisse ?

Quelle est la situation actuelle du service de la recette du CPAS, particulièrement pour ce qui concerne les irrécouvrables, après les difficultés ayant abouti à la désignation d'un receveur faisant fonction ?

Quel est le calendrier prévu pour les futures opérations à mener dans le cadre du projet de fusion des homes, étant donné que le permis a été délivré récemment ?

Mme l'Echevin Delwart estime, à propos des éventuelles réunions du bureau du CPAS, qu'un excès de réunions nuit à l'efficacité, surtout à partir du moment où tous les points sont traités au sein du Conseil de l'action sociale.

Pour ce qui concerne le timing des travaux, Mme l'Echevin Delwart signale que le délai de recours contre le permis est toujours en vigueur. Il n'est donc pas impossible que ce permis fasse l'objet d'un recours. Des réunions sont programmées au mois de mars pour organiser la mise en œuvre concrète de ce projet, notamment la mobilité du personnel actif dans les maisons de repos. Le consultant Capgemini a procédé à l'analyse du service de la recette et, outre cette mission d'audit, apportera son expertise pour la réorganisation de ce service.

Il n'y a pas lieu d'avoir des craintes quant à la gestion des irrécouvrables, vu que tout est mis en œuvre pour garantir la mobilisation et la disponibilité du service de la recette du CPAS. Il s'agit d'ailleurs d'un sujet abordé de manière récurrente au sein du Conseil de l'action sociale, où il arrive que chaque fiche soit passée en revue afin de réduire autant que possible le défaut de recouvrement. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le CPAS est, plus que toute autre institution, confrontée à ce type de risque, dans la mesure où les citoyens susceptibles de faire appel à ses services éprouvent des difficultés à assurer le paiement de leurs dettes.

M. Cornelis précise qu'il n'est en aucune manière hostile à une réunion du bureau permanent CPAS. S'il y a une demande en faveur de la réunion de cet organe, il la mettra en œuvre.

M. De Bock remercie le président et le secrétaire du CPAS ainsi que les membres du Conseil de l'action sociale pour les économies effectuées et les efforts de rationalisation dans le mode de fonctionnement, dans un contexte marqué par un phénomène de dualisation et l'augmentation du nombre des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, qui sont désormais plus d'un millier.

Mme Dupuis signale que le groupe socialiste, quoique siégeant dans l'opposition, approuvera le budget du CPAS. Elle insiste néanmoins sur le respect qu'il convient d'avoir envers le public sollicitant l'aide du CPAS.

M. le Président félicite Mme l'Echevin de l'Action sociale, le Président, le secrétaire et l'administration du CPAS ainsi que les membres du Conseil de l'action sociale pour le travail accompli car le CPAS demeure une institution fondamentale pour la commune.